

LA CHINE : LEVIER DE L'ÉCONOMIE VERTE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

« Les autorités chinoises responsables savent que le modèle de croissance économique emprunté à l'Occident, n'a pas d'avenir en Chine. Seule une économie et un aménagement du territoire fondés sur des technologies propres permettront une croissance durable de la Chine et du monde. » C'est la conclusion à laquelle est arrivée Pierre Racicot à la suite d'une étude de marché et une prospection de projets dans le domaine de la R&D environnementale réalisées, en 2008, dans plusieurs provinces et villes chinoises par *Ligne directe Québec-Chine*.



Équipe, maquette : Zone internationale
des technologies environnementales, Yixing,



Éoliennes au Québec

Selon *Ligne directe Québec-Chine*, la Chine offre de multiples occasions d'affaires dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable. Le gouvernement central a, depuis 2006, adopté des politiques, créé des fonds et produit des normes environnementales parmi les plus exigeantes au monde. La question qui se pose maintenant est : **comment les régions du Québec peuvent-elles utiliser la Chine comme moteur de leur économie verte ?**

Le Québec a la chance de posséder dans toutes les régions des centres de R&D, de transferts technologiques et de démarrage d'entreprises. En somme, les régions possèdent les outils de base nécessaires pour faire valoir toutes leurs capacités d'innovation et de création.

Pour opérer un virage vert rapide et efficace, le Gouvernement du Québec devrait créer six régions de développement et leur donner des pouvoirs permettant le déploiement de l'innovation. Leurs dirigeants seraient élus au suffrage universel. Pour développer leurs économies vertes, les nouveaux gouvernements régionaux auraient des pouvoirs dans les domaines du financement de la R&D, de la création d'entreprises, de l'immigration, de la formation de la main-d'œuvre, du transport et du commerce international et de l'éducation.

Les six régions seraient la Gaspésie, le Saguenay, l'Abitibi et Sherbrooke. Par ailleurs, les villes de Montréal et de Québec et leurs régions respectives auraient tous les pouvoirs accordés aux régions de développement. L'une d'elles pourrait être la base du **Pôle québécois de l'économie verte** enracinée dans toutes les régions.

Cette mobilisation dans la construction d'une économie verte positionnerait chacune des régions par rapport à la Chine, l'un des pays parmi les plus dynamiques des pays émergents.

Pierre Racicot Ph. D.

Président

Québec, 27 août 2009